



Conférence de presse CTSO du 10 novembre 2003 – Consultation « Raccordement LGV »

Communiqué de presse

Pour les cantons de Suisse occidentale, le raccordement aux TGV est indispensable et urgent

Delémont, le 10 novembre 2003. La Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) accepte avec réserve le message du Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) relatif au projet de raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse. La CTSO, qui regroupe les Conseillers d'Etat et Ministre responsables des transports des Cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud estime que ces aménagements ferroviaires sont indispensables et urgents. Pour la CTSO, le projet soumis à consultation est en net retrait par rapport aux engagements pris antérieurement.

Depuis plusieurs années déjà, les sept cantons réunis au sein de la Conférence des transports de la Suisse occidentales (BE, FR, GE, JU, NE, VS et VD) s'expriment d'une seule voix en matière d'aménagements ferroviaires. Cette unanimité est particulièrement forte pour ce qui concerne le raccordement de la Suisse occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse. La CTSO demande à cet égard un traitement équitable des différents accès de la Suisse occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse. Dès lors, la CTSO, tout en soutenant avec force l'amélioration des liaisons Paris-Bâle et Paris-Genève, s'oppose avec vigueur à une vision qui se limiterait à ces deux axes et insiste sur la nécessité de conserver à long terme une troisième porte d'entrée TGV en Suisse: celle de l'Arc jurassien central, aujourd'hui desservie par les trains de Lyria Paris-Lausanne/Berne. La réintroduction de liaisons performantes entre Belfort et Bienne par Delémont, ainsi qu'entre Genève et le Valais par le sud du Léman permettra de constituer un véritable réseau. Ces différentes portes d'entrée sont à même d'offrir à long terme de bonnes liaisons franco-suisse à l'ensemble de la région frontalière tout en répartissant

de manière optimale la charge de trafic, évitant ainsi les problèmes de surcharge des infrastructures.

La CTSO rappelle par ailleurs que les cantons de Suisse occidentale ont largement approuvé, en votation populaire de novembre 1998, le financement des infrastructures ferroviaires. Il n'y a donc plus lieu de remettre en cause ces dernières. Dès lors, la CTSO

1. accepte la réalisation en deux phases des projets concernant la Suisse occidentale à condition que le Conseil fédéral s'engage à soumettre aux Chambres le deuxième crédit d'engagement avant fin 2007 et à réaliser des mesures pour la totalité du crédit voté par le peuple en 1998 ;
2. soutient la réalisation aussi rapide que possible de la ligne du Haut-Bugey et les mesures entre Genève et Bellegarde ;
3. s'oppose à la concentration du trafic sur Bâle et Genève et exige des mesures permettant de maintenir à long terme une offre TGV Paris-Lausanne/Berne par l'Arc jurassien central ;
4. demande l'augmentation de 140 millions de francs du premier crédit d'engagement pour permettre la réalisation d'aménagements entre Berne et Neuchâtel et la création de l'interligne Bienne-Belfort ;
5. demande l'intégration en deuxième phase de la réhabilitation de la ligne Sud-lémanique;
6. insiste sur la nécessité de ne pas perdre de vue l'amélioration des liaisons vers l'Italie (notamment l'achèvement complet du Loetschberg/Simplon) et vers Lyon-Barcelone.

La CTSO rappelle que les sept cantons membres représentent une population de près de 3 mio d'habitants qui entend bénéficier des atouts d'un réseau ferroviaire performant et ouvert sur l'Europe. Ces aménagements sont de plus indispensables pour que le rail puisse jouer pleinement son rôle aux côtés de la route et de l'avion. Enfin, il y a urgence si la Suisse ne veut pas laisser passer le train du réseau ferroviaire européen qui se met en place actuellement.

Renseignements complémentaires :

Jean-Claude **Hennet**, secrétaire général CTSO

032 423 39 15 (lundi 10 novembre: 079 250 86 64)
